

MAG BIOSPHÈRE

DOSSIER :
La forêt
P.8

Journal du Syndicat des hautes vallées cévenoles - Juillet 2019 - N°40



Accueil des Rencontres nationales SPI POLL 2019



BIODIVERSITE
**L'histoire d'un papillon,
d'une plante et d'une
fourmi**

P.4

Biosphera
Un programme estival
rafraîchissant !

P.13

SENSIBILISATION
Inscriptions 2019-2020
au Club Nature

P.12

Mobilité
Des vélos électriques
à disposition

P.6

Edito

Sur les communes des hautes vallées cévenoles le taux de boisement va de 60 à 95% ! C'est dire si la question forestière est incontournable sur ce territoire, avec des atouts touchant à l'économie, au climat, au paysage, à la biodiversité, au maintien des sols et de l'eau, etc... mais aussi des inconvénients potentiels (conséquences d'une trop grande fermeture des milieux sur la biodiversité ou les paysages, sylviculture traumatisante...), voire des risques tels le risque incendie ou les risques sanitaires, notamment sur les forêts qui seraient monospécifiques.

La problématique, on le voit bien, est complexe, comme l'est le vivant, en évolution permanente, d'autant plus avec le changement climatique en cours. Il n'y a donc pas de réponses toutes faites ou définitives aux questions qui nous sont posées : quelle place pour la forêt, pour les milieux ouverts, pour l'agriculture et l'élevage ? Quelle forêt, régulière, irrégulière, cultivée, en libre évolution ? Quelle sylviculture, pour quelle filière bois ?...

De nombreux organismes ou institutions, pour la forêt publique (20%) comme pour la forêt privée (80%), mais aussi dans les domaines de la recherche ou de la vulgarisation, interviennent, proposent, expérimentent, des outils se mettent en place telles les chartes forestières.

Notre syndicat, pour sa part, essaie d'informer et de sensibiliser sur la question, participe à des études et initie des actions, fait débattre les habitants car une chose est sûre : notre importante biomasse ouvre et va sans doute ouvrir encore plus d'appétits ; et il y a une urgence à ce que le territoire concerné s'empare pleinement de la question, de façon la plus pertinente et la plus constructive possible afin de ne pas avoir à regretter, à terme, une gestion non choisie et non voulue, qui malmènerait la nature sans laisser un quelconque bénéfice économique ou social aux Cévenols. N'a-t-on pas déjà trop d'exemples de coupes et de vidanges destructrices, dont le bois est exporté jusqu'en Chine ou ailleurs, pour nous revenir en copeaux ou manufacturé alors qu'on doit pouvoir développer des filières courtes, maîtrisées, rémunératrices en même temps qu'éthiques ?

Un beau challenge à relever, comme celui des filières agricoles locales ou celui d'une transition énergétique adaptée.

Si la période des vacances ne doit pas nous démobiliser sur ces enjeux, pas plus que sur celui crucial, du maintien des services publics, notre syndicat et son centre d'interprétation « Biosphera », labellisé depuis « Maison de la réserve de biosphère des Cévennes » par le Parc National des Cévennes proposent en juillet et août des animations en lien avec les animations culturelles de différentes communes ou différents autres partenaires, ainsi qu'une série d'activités de découverte de la nature et de la biodiversité de nos vallées, plutôt au bord de l'eau pour résister à la canicule !

Bon été à tous, dans la fraîcheur et la nature préservée des Hautes Vallées Cévenoles !

*Yannick LOUCHE
Président du Syndicat
des Hautes Vallées Cévenoles*

Les pollinisateurs en fête !

Le Syndicat a organisé et participé à plusieurs événements en faveur des pollinisateurs. Des temps de rencontres, d'échanges qui nous invitent à poursuivre nos réflexions et actions en faveur des pollinisateurs!

Les Rencontres nationales SPI POLL 2019

Fin mai, près d'une quarantaine de personnes a participé aux rencontres nationales SPI POLL (Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs). Ce dispositif porté par le Muséum d'Histoire Naturelle vise à mieux connaître les espèces floricoles (qui « fréquentent » les fleurs) et ainsi faire un suivi à grande échelle grâce à la participation citoyenne!

Chacun peut participer !

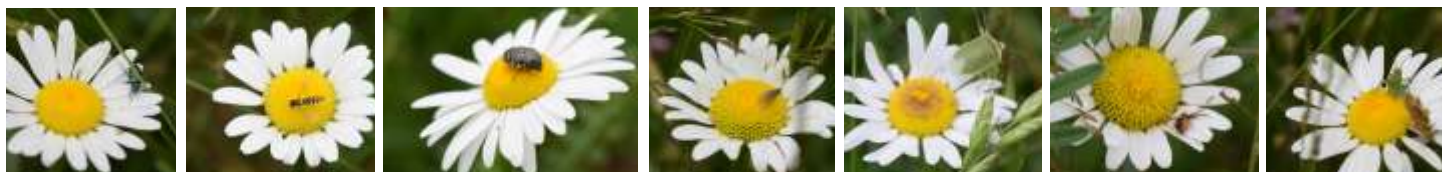
Vous aussi, vous observez des insectes dans votre jardin ou lors de vos balades, alors prenez 20 min et prenez en photo tout insecte qui se présente sur la fleur choisie. Triez vos photos de retour à la maison puis déposez-les sur la plateforme.

C'est sans engagement!

Pour plus d'infos : www.spipoll.org



*Après 20 minutes à observer ces marguerites, voici ce que j'ai pu observer :
Les abeilles ne sont pas les seules à polliniser! Syrphes, cétoines, punaises, araignées, mouches,...*



Les ApiDays



En 2018, le Syndicat signait une convention avec l'UNAF (Union nationale des apiculteurs français) pour accueillir 3 ruches. Pour poursuivre son engagement, le syndicat a organisé dans le cadre des Journées nationales du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » de l'UNAF, les ApiDays le 15 juin dernier.

Etaient proposées des animations pour les enfants, des expositions, film et surtout la rencontre avec les membres du rucher collectif de la vallée du Galeizon. L'occasion de sensibiliser à la disparition des abeilles, ainsi que d'autres pollinisateurs et de distribuer des petits pots de miel, produit par ces 3 ruches.

Conférence à Biosphera en avril sur le frelon asiatique (une trentaine de participants)

Week-end Pollinisateurs sur les communes de Ste Cécile d'Andorge, St Privat de Vallongue et St Michel de Dèze en mai (une dizaine de participants)

Projection d'un film sur la disparition des insectes à St Michel de Dèze dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale en avril (une trentaine de participants)

Journée d'échanges avec les élus référents sur la stratégie du PNC en faveur des pollinisateurs en décembre à Biosphera à l'initiative du Parc National (une vingtaine de participants)





Des travaux en faveur de *Maculinea arion*, l'Azuré du serpolet

Depuis 2012, le Syndicat étudie un papillon au cycle de vie bien particulier. Après plusieurs années d'inventaires et études scientifiques, le temps des travaux est venu. L'histoire se poursuit...

Le 4 mai dernier, **les travaux d'ouverture de milieux** réalisés à **Brugairolle (commune de Mialet)** par l'association « les Jardins du Galeizon » ont été inaugurés en présence du troupeau de chèvres de la famille Bouveur de Mandajors (St Paul La



raux ont à disposition un de 2 ha à pâturer avec objectif de contenir la pousse des ligneux. Ces **ux se poursuivront à l'au- : autour des ruines de l'Es- de favoriser l'Azuré du let et sa désormais cé- e acolyte, *Myrmica spino- une fourmi*. A terme, ce ont environ 4 ha de dispo- es pour le troupeau à Bru- gairolle.**

Ces travaux ont 3 objectifs principaux : 1) Rétablir un réseau de prairies connectées favorables à *Maculinea arion* afin d'améliorer les échanges génétiques des populations inventoriées aux alentours des parcelles retenues pour les travaux, 2) Restaurer ces habitats de pelouses sèches et de prairies maigres de **fauche**, 3) **Permettre la mise en place d'une gestion pastorale pérenne**. **A moyen terme, le Syndicat mènera un travail d'animation foncière afin de contribuer au développement du projet agricole de cette famille.**

Parallèlement, une nouvelle stagiaire, Marie-Lou LEREEC a **rejoint les rangs du syndicat fin avril et ce jusqu'à fin août**. Elle effectue des inventaires complémentaires (fourmis et papillons) et va créer divers supports de communication. Si vous avez **une observation à signaler, n'hésitez pas à la contacter au 04.66.30.14.56.**

Les dessins de la chèvre et du papillon (illustrant cet article) ont été réalisés par Marie-Lou. Bravo, quel talent !

Un travail de qualité récompensé !

Le Syndicat a réalisé 2 films sur ce papillon. Comme le premier, le 2ème a rencontré un succès au-delà de la vallée et même du département ! En effet, le réalisateur, Pascal Gaubert, a été récompensé lors de la 29^{ème} édition du Festival international **du film animalier d'Albert** (80). Le court métrage a reçu le prix de la connaissance et de la découverte du monde animal. Le film sera également proposé à la sélection du Festival international du film ornithologique de Ménigoute (79).



Par ailleurs, le Syndicat a souhaité faire reconnaître son travail mené depuis plusieurs années sur cette espèce. Le projet a été présenté dans le cadre de la 1ère

édition des "Trophées de la biodiversité en Occitanie" organisée par la Région. **L'objectif étant d'encourager et promouvoir les réalisations des acteurs locaux qui intègrent et valorisent la biodiversité dans leurs pratiques professionnelles : activités, produits et services... Les lauréats se verront remettre un Trophée et un prix de 3 000 €.** La cérémonie de remise des prix est fixée au 19 juillet à Montpellier.

Un papillon pas comme les autres!

L'Azuré du serpolet est un papillon au cycle de vie bien particulier, qui le rend très vulnérable : il lui faut une plante « hôte » (Origan ou Serpolet selon les régions) et une fourmi mais pas n'importe laquelle!

Avant que le Syndicat ne réalise les premiers inventaires fourmis en 2016, seule la fourmi *Myrmica sabuleti* avait été identifiée comme « fourmi hôte » en France métropolitaine. Or, en **2016, grâce notamment au partenariat avec l'association Antarea, c'est *Myrmica spinosior* qui a été identifiée à St Paul La Coste! Cette espèce n'était connue qu'en Corse!**



A l'écoute des chauves-souris

Les chauves-souris sont des mammifères présents dans notre quotidien. Elles nous effraient parfois, nous fascinent. Néanmoins, elles occupent une place importante dans l'environnement, dans les écosystèmes. Pour préserver ces espèces, il est important de mieux les connaître!



© Fabien Sané

Inventaires

Un inventaire acoustique (étude des sons produits par les chauves-souris) a été mené en 2018 sur le site Natura 2000 de la Vallée du Galeizon. Réalisée par le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon (GCLR) (*Etude complète disponible sur demande.*) cette étude a permis de démontrer que le site compte près de 20 espèces soit plus de la moitié des espèces connues dans la région Occitanie dont plusieurs espèces patrimoniales ou à très fort enjeu de conservation. Pour approfondir ce travail, une étude par radiopistage va être menée cet été pour localiser les gîtes.



© Fabien Sané

Si vous avez des chauves-souris dans votre maison (cave, grenier,...), n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous apporterons de précieux conseils pour vivre en harmonie avec ces animaux si fragiles.
Contact : 04.66.30.14.56.

Les animations de l'été

Les animations de l'été 2018 ayant rencontré un beau succès, le syndicat propose à nouveau des dates pour partir à la découverte du monde fascinant des chauves-souris !

Retrouvez Valérie-Anne le samedi 20 juillet à 19h devant Biosphera (Cendras) pour « un apéro chez les chiros ». Un pique-nique et des vêtements adaptés sont à prévoir ainsi qu'une lampe frontale.

Le vendredi 9 août à partir de 14h, différentes animations vous seront proposées sur la place du village de Saint-Martin-de-Boubaux : atelier de construction de gîtes à chauves-souris, animation pour les enfants, goûter offert par la municipalité, conférence « Chauves-souris à la maison, mode d'emploi ! ».

Cette programmation vous sera également proposée à Cendras dans les locaux de Biosphera le vendredi 30 août dans le cadre de la Nuit Internationale de la Chauve-Souris à partir de 18h. Une balade crépusculaire et un pique-nique seront possibles pour les participants qui le souhaitent. La conférence sera donnée à 20h30 dans la salle de projection de Biosphera.

Toutes ces animations sont gratuites et ouvertes aux enfants à partir de 5 ans. Les animations en extérieur ne permettent pas l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Toutes les informations sont disponibles dans le programme complet disponible à Biosphera ou sur la page Facebook du Syndicat. Merci de vous inscrire à natura2000galeizon@smhvc.fr ou

Programme Hydropop

La vallée du Galeizon et la vallée de la Haute Cèze (comme bien d'autres cours d'eaux de notre secteur : une quinzaine de stations réparties sur les affluents du Gardon et de la Cèze) sont suivies pour les débits à l'étiage sur les cours d'eau principaux. Cette année encore, une échelle Gravi-sec sera installée dans Biosphera à Cendras. Elle permettra à tous de visualiser, par un code couleur, l'état de la ressource en eau du Galeizon. Dans ce programme, est prévu aussi, un appel à la participation des locaux pour observer les niveaux d'eau, les assècs ou encore la présence d'algues. Chacun peut participer et apporter sa

collaboration, via l'application mise en œuvre par l'équipe de chercheurs sur le site <http://hydpop.mines-ales.fr>.

En ce début de saison estivale, les niveaux d'eau de nos rivières sont déjà très bas et les derniers jours de fortes chaleurs n'ont pas arrangé la situation. Il s'agit donc d'être encore plus vigilant à notre consommation en eau dans les semaines à venir! Pour découvrir ce programme, venez à la rencontre de l'équipe de chercheurs le vendredi 2 août (voir info page 14).



TRANSITION ENERGETIQUE

Un conseiller énergie au service des communes

Qui suis-je ? Je m'appelle Romain Pichot et je suis nouvel arrivant dans cette très belle région que sont les Cévennes. Ayant suivi une formation scientifique (école d'ingénieur à Grenoble), j'ai par la suite travaillé en bureau d'études spécialisé dans la performance énergétique des bâtiments. Mes missions étaient alors de conseiller différents types de clients, et notamment des collectivités, sur la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti.



Ma mission : J'accompagne actuellement 11 communes du territoire Agenda 21 dans l'élaboration d'une stratégie énergétique à leur échelle. Cela passe généralement par 3 étapes : un bilan des consommations, un diagnostic du patrimoine et un accompagnement aux projets d'économies d'énergies/énergies renouvelables. Je suis également l'interlocuteur privilégié des communes pour toutes questions liées à l'énergie.

Contact : conseilenergie@smhvc.fr ou 04 66 30 14 56

Bilan des actions CEE TEPCV

Les CEE TEPCV ont permis d'engager massivement des opérations d'investissement en faveur de la transition énergétique du territoire.

Grâce à sa labellisation « Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV), le territoire des hautes vallées cévenoles a pu bénéficier de CEE (Certificat d'Economies d'Energie) majorés par rapport aux CEE « classiques » pour financer des travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments ou équipements communaux: 16 communes bénéficiaires dont 4 en Lozère et 12 dans le Gard. L'ensemble des travaux se sont achevés fin 2018.

470 000€ HT de primes

(59% enveloppe des bâtiments, 37% éclairage public, 8% système de chauffage bâtiments)

802 000 € TTC d'investissement sur le territoire



Des vélos à assistance électrique en prêt

Vous souhaitez vous déplacer à vélo mais vous appréhendez les côtes ?! Vous avez une course à faire en proximité mais vous n'êtes pas véhiculé ? Vous avez envie de tester les vélos à assistance électrique afin d'envisager de passer à un mode de déplacement « doux » ?

Grace au programme TEPCV (Territoire à énergie positive pour une croissance verte), le Syndicat a mis à disposition des vélos électriques au SEP de la Grand'Combe. Rendez-vous au SEP pour essayer et emprunter gratuitement un vélo à assistance électrique. Et si vous avez des paquets à transporter, vous pourrez même prunter un tricycle, voire une petite remorque !



Outre le vélo, tous les accessoires vous seront mis à disposition pour une découverte agréable et en toute sécurité (casque, gilet, antivol, kit de crevaison, ...).

Renseignements au 04 66 83 11 97 ou 04 66 54 82 56 ou eco@sep-asso.fr

Démarche BDO : Le Pôle agri-alimentaire obtient le niveau Bronze ! Premier bâtiment BDO de Lozère!



Dès l'ébauche du projet de création d'un Pôle agri-alimentaire à St-Julien-des-Points pour répondre aux besoins des agriculteurs locaux, le syndicat a proposé à la CCCML* de s'engager à réaliser des bâtiments aussi vertueux que possible en matière énergétique et à faible empreinte carbone.

Un vrai défi pour ces bâtiments de type « artisanal, voire industriel », donc non soumis à la réglementation thermique (RT2012) ! Et pourtant, convaincus de la cohérence de ce projet pour le territoire et de l'intérêt d'y intégrer les enjeux de transition énergétique et environnementale, la CCCML s'est rapprochée de EnviroBatOccitanie. Cette association interdisciplinaire regroupe et apporte conseils aux maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre, entreprises, organise des formations, met à disposition un centre de ressources et une plate forme collaborative... Et porte la démarche BDO : bâtiments durables d'Occitanie. Cet outil pédagogique d'aide

à la décision permet un accompagnement et une évaluation sur les aspects environnementaux, économiques et sociaux du projet. Pour mener cette démarche, la CCCML a donc commandité une mission d'accompagnement (AMO) qui, en étroite relation avec la maîtrise d'œuvre et le syndicat, conseille et oriente les architectes dans leurs choix techniques.

La reconnaissance BDO passe par une évaluation, selon un référentiel de 300 critères, répartis dans les thématiques suivantes : contexte et milieu naturel ; mobilité ; matériaux et gestion des déchets ; énergie ; eau ; qualité de vie et santé dans les bâtiments ; social et économie ; gestion du projet. Il existe 3 niveaux de reconnaissance (Bronze, Argent ou Or) .

Le projet de Pôle agri alimentaire a facilement obtenu le niveau Bronze, au stade actuel de « conception », malgré toutes les contraintes imposées par ses futurs usages : normes sanitaires excluant l'usage de certains matériaux ou équipements, l'accueil de 4 activités différentes ne permettant donc pas de mutualisation pour générer le froid ,etc. Le jury a relevé de nombreux points forts : une très bonne cohérence du projet avec le contexte économique et social du territoire (besoins d'outils de transformation de produits agricoles pour limiter les déplacements et mieux valoriser les produits agricoles locaux en



circuits courts) ; une utilisation notable de produits biosourcés (ossature bois « de proximité », panneaux et bardage bois) ; une production photovoltaïque partout où les toitures le permettent; une bonne intégration paysagère (la plateforme est masquée par les éléments naturels : pans rocheux, végétation naturelle,...) ; le recours à la phyto-épuration pour le traitement des eaux issues des différents process de fabrication; des pistes d'économie circulaire (ex : utilisation des déchets de brasserie pour nourrir les volailles, ...) ; des ouvertures pour favoriser l'éclairage naturel (meilleur confort pour les utilisateurs); la recherche de mutualisation pour les futurs fonctionnement (livraison , point de vente commun, etc).

La démarche BDO contribue à valoriser le territoire et les filières locales, et atteste de l'engagement des collectivités locales en faveur du développement endogène durable !

*CCCML : Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère, maître d'ouvrage de la construction du Pôle.

DOSSIER : LA FORET

Voilà un sujet qui passionne, interroge, interpelle de plus en plus de cévenols mais pas que! Voici quelques illustrations des réflexions engagées, des projets engagés par et pour le territoire. Espérons qu'ils vous éclairent sur l'approche de cette problématique à la fois riche mais aussi complexe. En effet, la forêt joue de nombreux rôles (lutte contre l'érosion des sols, contre le réchauffement climatique, ressource « bois », cueillette, chasse, tourisme,...), cependant elle aussi est touchée par les conséquences du changement climatique, par un manque de gestion, par une demande en bois croissante, par un certain enrésinement,...

Des questions...

A propos de la gestion forestière et du réchauffement climatique. Deux soirées proposées par le SHVC ce printemps à Génolhac et Chamborigaud sur la question forestière, avec la conférence de J-F. **DHOTE de l'INRA sur le rôle de la filière**-forêt bois pour limiter le changement climatique et avec le film « Le temps des forêts » présentant les travers de la gestion industrielle dans la forêt ont suscité débat.

Il est clair que les coupes rases opportunistes, les **modes d'exploitation tout autant que les énormes** grumiers sur les petites routes et dans les traversées de village ne sont pas sans conséquences et sont de plus en plus contestés.



Témoignage d'une gestion de forêt irrégulière dans la forêt domaniale du Bougès
Juin 2019

...Des réponses ?

La sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature (SICPN) **prônée par l'association de forestiers « ProSilva »** est sans doute une approche bien plus vertueuse et susceptible de répondre aux attentes environnementales de bien des cévenols, sans pour autant faire fi de la dimension économique.

Un colloque sur le sujet était organisé les 19 et 20 juin dernier à Florac par le PNC, le CRPF, l'IPAMAC et ProSilva, auquel le SHVC a participé.

Ce mode de gestion est basé sur la gestion de la qualité et se veut respectueux des processus naturels des écosystèmes forestiers (mélange **d'essences, mélanges de hauteurs, absence de coupe rase mais des prélèvements ciblés** favorisant la régénération et la sélection naturelle, la conservation de bois morts, le choix de secteurs laissés en libre évolution et **en vieillissement naturel, les méthodes d'intervention peu traumatisantes...**) avec pour résultats attendus une riche biodiversité, une forêt plus stable et plus résiliente, une protection effective des sols et des réserves d'eau, une performance économique à forte valeur ajoutée créatrice d'emplois stables (plus de bois d'œuvre), plus de carbone stocké en forêt et dans les produits transformés, une forêt plus humaine (multifonctionnalité), des milieux naturels et des paysages conservés.

Les nombreux techniciens forestiers présents, tant des forêts privées que publiques, étaient visiblement **heureux et fiers de présenter in situ la subtilité, l'efficacité et la vertuosité de ce type de gestion** (pn accompagnant la nature) sur lequel nous aurons l'occasion de revenir les prochains mois.

Deux nouveaux lieux d'accueil pour découvrir la nature et la forêt cévenoles

« La maison Mirabel » à St Germain de Calberte

Une belle histoire : un propriétaire amoureux de sa petite forêt, au-dessus de St Germain, fait don de celle-ci ainsi que de sa maison à la communauté de communes, à condition que cette dernière en fasse un lieu de découverte de la forêt cévenole.

La communauté a décidé de relever le défi et c'est ainsi qu'avec le SHVC elle a proposé le 22 juin dernier de présenter, aux habitants intéressés, ce lieu, en présence des représentants du PNC et de la charte forestière Sud-Lozère.

Après une petite balade en forêt commentée très pertinemment par Serge André et Luc Guiton, deux « anciens » de l'ONF, c'est Robert Benoît, élu de St Germain en charge du dossier à la communauté qui a présenté le lieu et les premières idées d'aménagement et du fonctionnement de la future « Maison de la forêt de Fontmort en Flandonenque ». (Auvent en accès libre avec une exposition permanente sur panneaux, toilettes, salle d'animation et salle de projection pour accueil encadré, sentier d'interprétation, gestion exemplaire de la forêt...)



« La Cure » à St Martin de Boubaux

La Cure, à côté de la petite église, est le lieu où l'Abbé Pourcher, curé de St Martin de 1872 à 1900, écrit et imprime la première histoire de la bête du Gévaudan. Ce bâtiment appartient à la commune, laquelle a décidé, avec l'association « Nature et Patrimoine », d'en faire un lieu dédié à l'écriture (ateliers, expos, résidence d'écrivains) mais aussi à la découverte de la nature environnante.



Ce projet a été présenté publiquement le 18 mai dernier dans un foyer communal plein, et ce fut l'occasion, avec le SHVC et la librairie Sauramps, d'échanger avec Caroline Audibert, auteure du livre « des loups et des hommes ». Un beau projet et une belle rencontre, avec en fond un loup qui pose toujours question !

Projet forestier au Chambon

A la suite du grand incendie de Portes en 1985, une large partie de cette petite commune de 1 500 ha, avait été ravagée par les flammes. Les populations autochtones n'ayant pas de culture forestière, il n'y avait pas grand monde pour parier sur le renouveau de la forêt. Pour la plupart des propriétaires "ce n'était que du pin, cela ne valait rien".

C'était sans compter sur la volonté du CRPF et de la coopérative « la forêt privée lozérienne et gardoise » de tordre le cou à cette vision. Leur travail, accompagné par l'Etat allait porter ses fruits. Deux associations syndicales autorisées furent créées et une centaine d'hectares reboisés. Les bois brûlés furent vendus, ce qui ne s'était jamais vu. Plus de 30 ans après, les mentalités ont changé. De nombreux propriétaires ont manifesté leur volonté de s'occuper de leur forêt.

En 2017, avec l'appui du CRPF et de la coopérative « la forêt privée lozérienne et gardoise », une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) a été créée. Cette structure de regroupement de foncier forestier permet à chaque propriétaire forestier d'adhérer à l'association et de bénéficier de diagnostics ou de conseils sur les choix techniques ou les opportunités. La mutualisation du coût des travaux est également un des principaux enjeux de l'adhésion.

L'association regroupe aujourd'hui 43 propriétaires, pour une surface de 277 ha de forêt.

Le Parc National des Cévennes a réalisé un diagnostic écologique permettant de prévenir les atteintes à la sa

biodiversité. C'est ainsi que des travaux prévus pendant la période de nidification du faucon pèlerin ont été reportés avec l'assentiment de tous les intervenants.

Actuellement, deux chantiers de reboisements en essences adaptées au changement climatique bénéficiant du financement CEV AIGOUAL sont en cours. Ils concernent 6 propriétaires et 14 ha. Les bois ont été vendus et coupés.

L'association souhaite créer un Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental Forestier (GIEEF).

Il s'agit d'un « regroupement volontaire de propriétaires forestiers privés pour gérer durablement leurs forêts de façon concertée au niveau d'un territoire forestier en améliorant la mobilisation des bois tout en prenant en compte les enjeux environnementaux et sociaux ». L'intérêt est d'offrir à l'association une aide conséquente pour la création du plan simple de gestion concerté, qui est la "feuille de route" dessinée par les propriétaires appuyés de leur gestionnaire, de leurs interventions en forêt sur les 15 ans à venir.

Un pôle de santé en bois local

La valorisation du pin maritime fait partie des actions communes aux deux chartes forestières (voir article page suivante). C'est dans ce cadre que la commune de Cendras, épaulée techniquement par la COFOR, a pu réaliser un bâtiment public expérimental, à ossature en pin maritime prélevé dans la forêt communale de Cendras, séché et scié par la scierie locale Nogaret et mis en œuvre par le charpentier « Atout bois de coeur » de Bessèges (architecte AJM Le Vigan). Le bardage extérieur est en douglas. Ce circuit court au prix du marché a donné des résultats satisfaisants : locaux accueil-

lants, parfaitement isolés par de la laine de bois, économies d'énergie. 85% de l'investissement a profité au territoire.

Le pôle santé de Cendras atteste de la possibilité de valoriser le pin maritime local.

Pour Daniel SECHET, un des gérants de l'entreprise « Atout bois de coeur », le pin maritime de belle venue possède des qualités mécaniques excellentes. Il mérite d'être scié et utilisé pour la construction.



Pôle de santé de Cendras

Quelques chiffres :

- 12% du bois coupé (bois non géré jusque-là) a pu être utilisé en bois d'œuvre pour la structure
- 35 tonnes de CO2 stockés, sans compter le CO2 économisé par le circuit court ou le non recours au béton
- 85% des dépenses pour le lot bois reste dans l'économie locale (plus le gain en emploi)
- un prix de revient pas supérieur à la construction traditionnelle
- un vrai confort et une isolation qui permet de fortes économies de chauffage...au bois !

Les Chartes Forestières : Un outil de développement et d'animation

La charte forestière du Pays Cévennes a été relancée, avec l'aide de la Région, tout comme celle du Sud Lozère, les deux ayant décidé de collaborer sur des problématiques communes sur le massif cévenol.

La Charte forestière est une démarche territoriale qui réunit toutes les personnes ou instances concernées ou actrices de la filière forêt-bois pour définir et animer une politique en la matière. Déjà plusieurs résultats sont à mettre à l'actif de ces démarches comme plusieurs projets d'investissements publics, côté Lozère, utilisant du bois local, ou l'engagement de l'Agglo d'Alès, à hauteur de 500 000 euros, pour financer des projets sylvicoles. A noter l'implication du CRPF, de l'ONF, de la DDTM, des professionnels du bois, du PNC, d'associations environnementales, des associations de communes forestières (COFOR) et de bien d'autres.

Zoom sur 2 nouveaux financements

Pour les collectivités

Une DETR bonifiée pour l'utilisation du bois local
Suite à une visite de Monsieur le Préfet du Gard (organisée par la charte Pays Cévennes) et à la demande de l'association des communes forestières (COFOR), celui-ci a décidé d'une bonification substitutionnelle de la DETR pour toute construction publique utilisant du bois local.

Pour les particuliers

Alès Agglomération a souhaité soutenir le développement de projets forestiers. Pour cela, elle a mobilisé une enveloppe de 500 000€ permettant le financement de projets forestiers jusqu'à 90% .

Pour plus de renseignement, contacter Mme GUIROY au 04.66.61.08.34.

L'ACTU : Le risque incendie

Le récent épisode de canicule dans le Gard, les premiers incendies de l'année qui ont ravagé (Gard) 6 habitations et plus de 600 hectares à St Gilles et l'état du massif forestier cévenol laissent craindre le pire! Il nous faut nous rappeler l'incendie de Portes en 1985 qui s'est étendu sur plus de 4000 hectares. Aussi, il convient de rappeler quelques principes :

Les Obligations Légales de Débroussaillage

Le débroussaillage des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt. Il protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

Principes en forêt

Lorsque l'on est en forêt ou à proximité de ces espaces, on n'utilise jamais le feu quel qu'en soit l'usage :

- pas de cigarette en forêt,
- pas de brûlage de déchets,
- pas de barbecue,
- pas de lancer de lanternes thaïlandaises ou de feux d'artifice.

L'emploi du feu

Un arrêté préfectoral interdit strictement l'emploi du feu sous toutes ses formes (et donc le brûlage de végétaux coupés également) entre le 15 juin et le 15 septembre dans et à proximité des massifs boisés à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisements.



BIOSPHERA

Biosphera devient Maison de la Réserve de biosphère des Cévennes !

C'est le 5 février dernier qu'était officialisé le nouveau statut de Biosphera, unique en France, de « Maison de la Réserve de biosphère des Cévennes » en présence de Catherine Cibien (Directrice de l'association MAB France), d'Henri Couderc, président du Parc national des Cévennes, de Laurence Dayet, directrice adjointe du Parc national des Cévennes, de Sylvain André, Maire de Cendras et de Yannick Louche, président du Syndicat des hautes vallées cévenoles qui ont tous signé la convention venant officialiser cette distinction.



© Elodie Boschet

"C'est une reconnaissance pour Biosphera et pour nous", précise Henri Couderc qui promet un partenariat plus étroit avec Biosphera, par la mise à disposition de moyens supplémentaires et le développement de nouvelles animations pour la promotion du programme « Homme et biosphère » de l'Unesco (MAB).



Bienvenue à Céline Barron, la nouvelle animatrice

Depuis le mois de mai, Céline Barron, 32 ans, a rejoint l'équipe du syndicat pour remplacer Sylvain Touvenet, l'ancien animateur de Biosphera parti voguer vers de nouveaux horizons. Titulaire d'un BTS Gestion et Protection de la Nature, Céline nous arrive tout droit de sa Normandie natale où elle était animatrice nature à la Réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine.

Forte de son expérience et de ses qualités humaines, nul doute qu'elle s'illustrera rapidement dans ses nouvelles missions qui consistent à élaborer et à mettre en œuvre un programme d'animations d'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des scolaires et du grand public. Elle assurera également le développement des sciences participatives à travers l'animation de l'Observatoire scientifique du territoire. Enfin, elle assurera les visites commentées pour les groupes et animera le club nature.



Le club Nature de Biosphera Inscrivez votre enfant !

Ce dispositif gratuit s'adresse aux jeunes de 8 à 15 ans. Un mercredi après-midi par mois de septembre à juin, votre enfant partira découvrir la biodiversité de proximité. L'objectif est de responsabiliser les enfants dans leur rôle d'écocitoyen, en les incitant à la préservation de la nature mais également en les sensibilisant aux écogestes du quotidien pour préserver les ressources naturelles.

Ce club permet de participer au développement de l'enfant : ses capacités physiques (déplacement et repérage dans le milieu naturel), la motricité fine (réalisation de bricolage comme des nichoirs, manipulation de petits animaux...) mais également ses capacités intellectuelles (compréhension des différents protocoles d'inventaire...).

Pour inscrire votre enfant ou avoir plus d'infos, vous pouvez contacter Céline au 04 66 07 39 25 ou par mail : animationbiosphera@smhvc.fr ou venir la rencontrer lors du forum des associations de Cendras le vendredi 6 septembre après 16H30



© José Fortuné



© Philippe Martin



© José Fortuné

Un programme estival rafraîchissant ! à découvrir dans les pages suivantes...

Cette saison d'été des « 4 saisons du développement local » organisée par le syndicat vient clôturer la deuxième année de ce cycle d'animations (conférences, débats, expos, rencontres, films...) avec les thématiques de l'eau et de l'accueil mises en exergue durant ce trimestre. Une programmation qui s'adresse aux adultes mais aussi aux enfants, et aux visiteurs tout autant qu'aux habitants. Une programmation familiale et, nous l'espérons, agréable, qui n'exclut pas la réflexion de fond sur des sujets tels que la problématique de l'eau (rencontre avec Jean-François Didon-Lescot du CNRS à Bonnevaux) ou bien la question du rapport homme/nature et la place de la nature « sauvage » (rencontre avec le naturaliste et auteur Gilbert Cochet à Saint-Germain-de-Calberte).

A noter aussi, les nombreuses sorties sur le terrain, plutôt au bord de l'eau, avec l'animatrice du syndicat.

Retrouvez l'intégralité de ce programme dans la plaquette trimestrielle disponible dans les mairies et Offices du tourisme.

N'hésitez pas également à venir visiter Biosphera à Cendras !



HORAIRES D'OUVERTURE ÉTÉ 2019 DE BIOSPHERA (du 15 juillet au 14 août)

Visite libre et gratuite les Mercredis et les Vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Des visites commentées gratuites (durée 1H00) les mercredis 17 juillet, 07 et 14 août à 14h ou à 15h30
et les vendredis 19 juillet et 09 août à 11h

Fermeture annuelle du 15 au 30 août



Biosphera, Centre d'interprétation des vallées cévenoles
Maison de la Réserve de biosphère des Cévennes

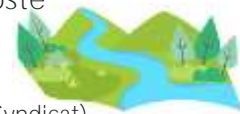
18 rue Vincent Faita - 30480 Cendras
04 66 07 39 25 - gestionbiosphera@smhvc.fr
www.biosphera-cevennes.fr

VALLEE DU GALEIZON



MARDI 30 JUILLET de 10h à 12h30 - CENDRAS
Camping de la Croix-Clémentine
Balade à la découverte de la biodiversité
avec l'animatrice du Syndicat

Les balades à thème au bord du Galeizon sur la commune de St-Paul-La-Coste au lieu-dit Le Martinet



RDV à Biosphera pour covoiturage
Animée par Céline BARRON (Animatrice du Syndicat)
Animations organisées dans le cadre des dispositifs départementaux
Gard à l'eau, Et au milieu coulent les Gardons

JEUDI 8 AOÛT à partir de 18H
CENDRAS - Biosphera
Rencontre avec Philippe Martin, écologue, photographe autour de son exposition « peintures numériques »

Apéro-buffer offert à l'issue de cette rencontre. Possibilité d'assister à 21h à la dernière soirée des « concerts de l'Abbaye », organisée par la mairie de Cendras (Abbaye de Cendras, à côté de Biosphera) consacrée au Jazz avec le « Cédric Chauveau Trio » (libre participation).



© Philippe Martin

JEUDI 1^{er} AOÛT de 9h à 12h :
« Les arbres des bords de cours d'eau, à quoi servent-ils ? »

JEUDI 1^{er} AOÛT de 14h à 17h :
« A la découverte des libellules, porte-paroles de la qualité de nos rivières »

JEUDI 8 AOÛT de 9h à 12h :
« Les arbres des bords de cours d'eau, à quoi servent-ils ? »

JEUDI 8 AOÛT de 14h à 17h :
« A la découverte des libellules, porte-paroles de la qualité de nos rivières »

MARDI 14 AOÛT de 10h à 12h30 :
Balade à la découverte de la biodiversité



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

21 ET 22 SEPTEMBRE 2019

Arts et divertissements

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE DE 9H À 18H

CENDRAS - Biosphera, abbaye et jardin médiéval

Visite libre de Biosphera et de ses abords (site de l'Abbaye, jardin médiéval) toute la journée.

A 10h : visite commentée du jardin médiéval et les usages des plantes au Moyen Age

A 11h et à 15h : visite commentée de l'Abbaye bénédictine du X^{ème} siècle

A 14h30 : RDV à Biosphera (covoiturage) pour une visite de la propriété départementale du Martinet à Saint-Paul-La-Coste pour partir à la découverte du patrimoine hydraulique et naturel. Retour à Biosphera à 17h30

Programme complet des journées du patrimoine sur le site www.journees-du-patrimoine.com

VALLEE l ongue cal ber tois



MARDI 16 JUILLET de 10h à 12h30
SAINT-PRIVAT-DE-VALLONGUE
Au Village vacances
Balade à la découverte de la biodiversité avec l'animatrice du Syndicat

MARDI 23 JUILLET À 18H
SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE
Rencontre autour d'un livre « Ré-ensauvageons la France » (Gilbert Cochet - Stéphane Durand - Editions Actes Sud)
En partenariat avec la librairie « Sauramps en Cévennes » et avec la collaboration de la bibliothèque de Saint-Germain, rencontre-débat avec Gilbert COCHET, co-auteur de ce livre, célèbre naturaliste.



SAMEDI 3 AOUT à partir de 16h - SAINT MICHEL DE DEZE
Découverte de la châtaigneraie et inventaire des insectes diurnes et nocturnes
Ferme des Coudriers, lieu-dit les Avignères (RDV carrefour CD13/CR Vieux Saint-Michel).

AUTRES ANIMATIONS proposées sur la vallée du Galeizon et la Vallongue Longue

Jeudi 11 juillet de 9h à 12h - Cendras
Camping de la croix Clémentine
« Je suis un éco vacancier, je réduis mes déchets et je consomme local »
Renseignements : SEP 04 66 54 82 56

Vendredi 2 août de 14h à 15h30
lieu-dit Le Martinet (Saint-Paul-La-Coste)
RDV au parking de l'aube morte.
Le CNRS présentera son projet HydroPop à travers une animation les pieds dans l'eau.
Renseignements : jean-francois.didon-lescot@univ-cotedazur.fr

Vendredi 2 août à 20h - Saint-Martin de Boubaux - Temple
Rencontre avec Jean-Paul Chabrol, historien, à propos de son dernier livre sur la bête du Gévaudan.
Renseignements : asso. Nature et Patrimoine au 06 07 11 52 58

HAUTE VALLEE DE LA CEZE

Les balades à thème au bord de la Cèze

Animée par Céline BARRON (Animatrice du Syndicat)
Ces animations sont organisées dans le cadre des dispositifs
départementaux *Gard à l'eau, Et au milieu coule la Cèze*



JEUDI 18 JUILLET de 9h à 12h - Pont de Rastel (GENOLHAC)
« Les arbres des bords de cours d'eau, à quoi servent-ils ? »

JEUDI 18 JUILLET de 14h à 17h - Pont de Rastel
« A la découverte des libellules, porte-paroles de la qualité de nos rivières »



MARDI 23 JUILLET de 10h à 12h30 - Pont de Rastel
Balade à la découverte de la biodiversité

JEUDI 25 JUILLET de 9h à 12h - LE CHAMBON
au Lieu-dit Le Martinet-neuf
« A la découverte des libellules, porte-paroles de la qualité de nos rivières »

JEUDI 25 JUILLET de 14h à 17h - CHAMBORIGAUD - camping
de la châtaigneraie
« A la découverte des libellules, porte-paroles de la qualité de nos rivières »



MARDI 6 AOÛT de 10h à 12h30 - LE CHAMBON
au Lieu-dit Le Martinet-neuf
Balade à la découverte de la biodiversité

JEUDI 1^{er} AOÛT à 16H
DE CHAMBORIGAUD
À PONT DE RASTEL
(RDV place de la Mairie
de Chamborigaud)



« Sur les traces de Jean-Pierre Chabrol » -
balade littéraire et historique
A Pont de Rastel, projection du film « Ma
Jeannette et mes copains » (35 min) écrit
par Jean-Pierre Chabrol et réalisé en 1953
par Robert Ménégéz. Retour à Chambori-
gaud à 19h.

Ceux qui souhaitent poursuivre la soirée dans ce
village plein de charme pourront pique-niquer
ou réserver un repas dans
les différents restaurants
du village et assister en
soirée au concert gratuit
organisé par la commune
avec le groupe « les frères
Jacquard ».



JEUDI 25 JUILLET
à partir de 15H -
BONNEVAUX (Col du Péras)
« L'eau en balade » - petite balade commen-
tée sur la thématique de l'eau en Cévennes
animée par Jean-François Didon-Lescot du
CNRS.
De 17h à 18h, découverte de ce village em-
blématique des Cévennes, avec possibilité
de dégustation de glaces artisanales au gla-
cier du village.
18h30 : retour au Col du Péras où aura lieu
le spectacle pour enfants et tous publics de
Tom Torel « Les facéties de Monsieur Moi-
touseul », organisé par la commune (prix
libre, petite restauration sur place).

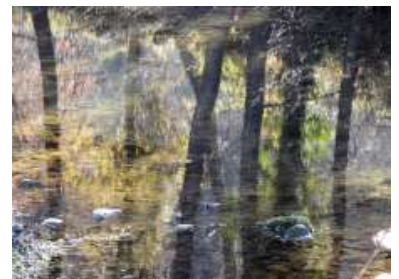
Les expos a découvrir

A Biosphera (Cendras)

Exposition de photos artistiques « **L'eau en Cévennes** »
de José Fortuné
du 15 juillet au 27 septembre

Photographe autodidacte depuis 40 ans, José Fortuné, cendrasiens, cherche à rendre
visible la poésie du monde par une approche sensible, qui incite à la songerie.

Cette exposition présente différentes facettes de son travail, où l'on découvre les
reflets, les jeux de lumière et de couleur de l'eau, qu'elle soit mouvante ou dor-
mante, les éclats, les matières...



© José Fortuné



© Philippe Martin

Exposition photos « **peintures numériques** » de Philippe Martin
du 15 juillet au 15 août

Œuvres naturalistes sur la faune et la flore méditerranéennes réalisées par Philippe Martin,
photographe naturaliste et auteur de nombreux ouvrages.

Photographiant le monde du très petit, il parvient à des résultats hyper réalistes grâce à la
technique dite d'**hyperfocus**, qui consiste à prendre plusieurs centaines de clichés d'un même
sujet en changeant la mise au point à chaque prise.

A noter : **Rencontre avec l'auteur le 08 août à 18h à Biosphera**

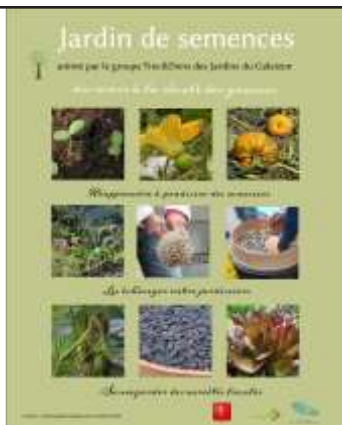
COTE JARDINS



Au pied de l'Abbaye de Cendras, le Jardin médiéval vous accueille (accès fléché depuis Biosphera). Soit pour des visites commentées lors d'événementiels (les Api Days, les Journées du Patrimoine, le week end des Jardins, ...), soit en visite libre : un petit livret gratuit vous guidera pour découvrir les surprenantes plantes à usages qui composent ce magnifique jardin. Si vous êtes intéressés, vous pouvez aussi rejoindre l'équipe de bénévoles qui fait vivre ce projet (animations, entretien,..). Renseignements au 06 89 56 49 55.

Des jardins pour cultiver, observer, déguster et transmettre la biodiversité

Depuis le début de l'année, le groupe Troc et dons des Jardins du Galeizon a mis en place un Jardin de semences qui jouxte la parcelle maraîchère. Dans l'objectif de ré-apprendre à produire des semences, d'échanger entre jardiniers et de sauvegarder des variétés locales : le Haricot crochu des Cévennes, le Pois chiche noir et la Laitue romaine rouge cévenole. Pour rencontrer les jardiniers sur place, contact : 04 66 34 52 80.



Un verger école à l'Espinas

Dans le cadre du développement de la filière jus de pomme 100% Cévennes et du programme TEPCV, la commune de Ventalon en Cévennes a mis à disposition des terrains à la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère sur le site de l'Espinas (un hectare) afin de créer un verger de pommiers. La communauté de communes s'appuiera sur l'association Le Renouveau de la pomme pour l'entretien et l'animation autour du verger. Une partie de la parcelle sera plantée en verger et une partie utilisée comme pépinière.

Journal du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Directeur de publication : Yannick LOUCHE

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Céline Barron, Christelle Baysang, Émilie Brès, Florence Choquet, Valérie-Anne Lafont, Marie-Lou Leréec, Romain Pichot, Annabelle Serain, Rénald Vagner.

Impression : Impact Imprimerie- 3000 exemplaires

Ces différents projets ont bénéficié de financement dans le cadre du programme d'actions TEPCV de l'Agenda 21 Hautes vallées cévenoles



Retrouvez-nous sur Facebook Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

